



L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 17 Juin 2015**.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BRENOT Georges, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, MURTEIRA José, FERMONTE Marie-Anne, L'HOMME Anne-Sophie, VANNESTE Eric, BAHHAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, DELATTRE Réjane, BALSACK Sylvie, CIMETIERE Xavier

Procurations :

FERMONTE Gilbert qui donne procuration à FERMONTE Marie-Anne

ADYNS Guy qui donne procuration à BALSACK Sylvie

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane

OBJET

**AFFECTATION
RESULTAT
2014**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	- 604 061,97 €		- 101 901,17 €	1742 934,84 € - €	- 1742 934,84 €	- 2448 897,98 €
FONCT	368 398,81 €	368 398,81 €	309 897,91 €			309 897,91 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	309 897,91 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	309 897,91 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	309 897,91 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2014 A REPREDRE (LIGNE 001)	- 705 963,14

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Alain GONCE



